RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00022
Numéro SIREN : 813 620 432
Nom ou dénomination : ABALONE TT REIMS

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 9157

SAS ABALONE TT REIMS
55 RUE CHANZY

51100 REIMS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

fait à St Hubert le 25/10/2022
certifié conforme à l'original.

SAS ABALONE TT REIMS

55 RUE CHANZY

51100 REIMS

COMPTES ANNUELS

51100 REIMS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 347.77	5 347.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 869.51	19 680.63	9 188.88	12 426.10	-3 237.22	-26.05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 900.00		1 900.00		1 900.00	
	Autres immobilisations financières	3 850.83		3 850.83	3 833.46	17.37	0.45
	Total II	39 968.11	25 028.40	14 939.71	16 259.56	-1 319.85	-8.12
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	68 190.65	79.53	68 111.12	68 876.29	-765.17	-1.11
	Autres créances	120 710.00		120 710.00	143 101.58	-22 391.58	-15.65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 860.74		3 860.74	4 660.02	-799.28	-17.15
	Total III	192 761.39	79.53	192 681.86	216 637.89	-23 956.03	-11.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	232 729.50	25 107.93	207 621.57	232 897.45	-25 275.88	-10.85

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 5 750.83
(3) Dont à plus d'un an

51100 REIMS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	136.80	136.80		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-54 220.25	-57 077.43	2 857.18	5.01
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-2 297.65	2 857.18	-5 154.83	-180.42
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	64 618.90	66 916.55	-2 297.65	-3.43
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	4 992.62	342.79	4 649.83	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	40 585.59	41 376.53	-790.94	-1.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 953.96	18 987.09	3 966.87	20.89
	Dettes fiscales et sociales	73 501.92	102 504.90	-29 002.98	-28.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	968.58	2 769.59	-1 801.01	-65.03
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	143 002.67	165 980.90	-22 978.23	-13.84
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	207 621.57	232 897.45	-25 275.88	-10.85
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	143 002.67	165 980.90		

51100 REIMS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	413 837.83		413 837.83	466 280.82	-52 442.99	-11.25
Chiffre d'affaires NET	413 837.83		413 837.83	466 280.82	-52 442.99	-11.25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 999.98		1 999.98	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 255.15	30 386.93	-28 131.78	-92.58
Autres produits			1 527.00	16.83	1 510.17	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			419 619.96	496 684.58	-77 064.62	-15.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			106 136.43	105 653.36	483.07	0.46
Impôts, taxes et versements assimilés			9 299.40	8 235.89	1 063.51	12.91
Salaires et traitements			327 614.03	369 448.01	-41 833.98	-11.32
Charges sociales			70 003.08	96 624.56	-26 621.48	-27.55
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 237.22	4 421.94	-1 184.72	-26.79
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.98	4 335.02	-4 333.04	-99.95
Total des Charges d'exploitation (II)			516 292.14	588 718.78	-72 426.64	-12.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-96 672.18	-92 034.20	-4 637.98	-5.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		29.06	-29.06	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		29.06	-29.06	-100.00
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	322.97	137.68	185.29	134.58
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	322.97	137.68	185.29	134.58
2. Résultat financier (V-VI)	-322.97	-108.62	-214.35	-197.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-96 995.15	-92 142.82	-4 852.33	-5.27
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95 000.00	95 000.00		
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	95 000.00	95 000.00		
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	302.50		302.50	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	302.50		302.50	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	94 697.50	95 000.00	-302.50	-0.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	514 619.96	591 713.64	-77 093.68	-13.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	516 917.61	588 856.46	-71 938.85	-12.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-2 297.65	2 857.18	-5 154.83	-180.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

55 RUE CHANZY

51100 REIMS

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 207 621.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 413 837.83 Euros et dégageant un déficit de -2 297.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de

modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 95 000 euros.
Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2017 : 30 000 euros
- au 31/12/2018 : 120 000 euros
- au 31/12/2019 : 70 000 euros
- au 31/12/2020 : 95 000 euros

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT REIMS deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 348		
Installations générales agencements aménagements divers	18 782		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 088		
TOTAL	28 870		
Prêts, autres immobilisations financières	3 833		1 917
TOTAL	3 833		1 917
TOTAL GENERAL	38 051		1 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 348	5 348
Installations générales agencements aménagements divers			18 782	18 782
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 088	10 088
TOTAL			28 870	28 870
Prêts, autres immobilisations financières			5 751	5 751
TOTAL			5 751	5 751
TOTAL GENERAL			39 968	39 968

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 348			5 348
Installations générales agencements aménagements divers	9 796	2 684		12 480
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 647	553		7 201
TOTAL	16 443	3 237		19 681
TOTAL GENERAL	21 791	3 237		25 028

51100 REIMS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 684				
Matériel de bureau informatique mobilier	553				
TOTAL	3 237				
TOTAL GENERAL	3 237				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	80				80
TOTAL	80				80
TOTAL GENERAL	80				80

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 900	1 900	
Autres immobilisations financières	3 851	3 851	
Clients douteux ou litigieux	95	95	
Autres créances clients	68 095	68 095	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	962	962	
Impôts sur les bénéfices	16 739	16 739	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 303	5 303	
Groupe et associés	95 000	95 000	
Débiteurs divers	2 706	2 706	
Charges constatées d'avance	3 861	3 861	
TOTAL	198 512	198 512	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 900		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 993	4 993		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 954	22 954		
Personnel et comptes rattachés	27 319	27 319		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 273	23 273		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 619	16 619		
Autres impôts taxes et assimilés	6 290	6 290		
Groupe et associés	40 586	40 586		
Autres dettes	969	969		
TOTAL	143 003	143 003		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 706
Total	2 706

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85
Emprunts et dettes financières diverses	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 345
Dettes fiscales et sociales	17 976
Autres dettes	969
Total	30 392

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 861
Total	3 861

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 920 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	131 178
Total	131 178

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT REIMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 RUE CHANZY
51100 REIMS
813620432 RCS REIMS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de -2 297,65 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -56517,90 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant
31.12.2018			Néant

ABALONE TT REIMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 RUE CHANZY
51100 REIMS
813620432 RCS REIMS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de -2 297,65 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -56517,90 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant
31.12.2018			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

La société ou la personne morale désignée ci-après

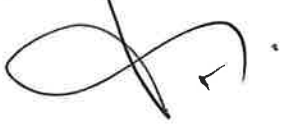
ABALONE TT REIMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 RUE CHANZY
51100 REIMS
813620432 RCS REIMS

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT REIMS
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Reims S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Abalone TT Reims S.A.S.
55 Rue de Chanzy 51100 REIMS

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (“ private company limited by guarantee ”).

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Reims S.A.S.

55 Rue de Chanzy 51100 REIMS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Reims S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Reims S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 13 juin 2022

KPMG SA

Yohann Bossard

Associé

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REIMS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 55 RUE CHANZY 51100 REIMS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 81362043200027 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 348	AG 5 348		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 870	AU 19 681	9 189	12 426
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	1 900	BG	1 900	
	Autres immobilisations financières*	BH	3 851	BI	3 851	3 833
	TOTAL (II)	BJ	39 968	BK 25 028	14 940	16 260
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	68 191	BY 80	68 111	68 876
	Autres créances (3)	BZ	120 710	CA	120 710	143 102
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 861	CI	3 861	4 660
	TOTAL (III)	CJ	192 761	CK 80	192 682	216 638
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	232 730	1A 25 108	207 622	232 897

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 751 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REIMS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 000)	DA	121 000	121 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	137	137
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(54 220)	(57 077)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 298)	2 857
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	64 619	66 917
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 993	343
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	40 586	41 377
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 954	18 987
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 502	102 505
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	969	2 770
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	143 003	165 981
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	207 622	232 897

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	143 003	165 981
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 908	257

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REIMS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	413 838	FH		FI	413 838	466 281
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	413 838	FK		FL	413 838	466 281
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 255	30 387
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 527	17
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	419 620	496 685
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	106 136	105 653
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 299	8 236
	Salaires et traitements*					FY	327 614	369 448
	Charges sociales (10)					FZ	70 003	96 625
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	3 237	4 422
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	4 335
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	516 292	588 719
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(96 672)	(92 034)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		29
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		29
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	323	138
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	323	138
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(323)	(109)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(96 995)	(92 143)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REIMS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	95 000	95 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	95 000	95 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	303	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	303	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	94 698	95 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	514 620	591 714
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	516 918	588 856
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 298)	2 857

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

								Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières						HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *						HP		
	Dont - Crédit bail immobilier						HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD		
(9)	Dont transferts de charges						A1	2 255	29 256
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SUBVENTION EQUILIBRE		95 000
AMANDES	303	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT REIMS

55 RUE CHANZY

51100 REIMS

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 207 621.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 413 837.83 Euros et dégageant un déficit de -2 297.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 95 000 euros.
Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2017 : 30 000 euros
- au 31/12/2018 : 120 000 euros
- au 31/12/2019 : 70 000 euros
- au 31/12/2020 : 95 000 euros

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT REIMS deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 348		
Installations générales agencements aménagements divers	18 782		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 088		
TOTAL	28 870		
Prêts, autres immobilisations financières	3 833		1 917
TOTAL	3 833		1 917
TOTAL GENERAL	38 051		1 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 348	5 348
Installations générales agencements aménagements divers			18 782	18 782
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 088	10 088
TOTAL			28 870	28 870
Prêts, autres immobilisations financières			5 751	5 751
TOTAL			5 751	5 751
TOTAL GENERAL			39 968	39 968

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 348			5 348
Installations générales agencements aménagements divers	9 796	2 684		12 480
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 647	553		7 201
TOTAL	16 443	3 237		19 681
TOTAL GENERAL	21 791	3 237		25 028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 684				
Matériel de bureau informatique mobilier	553				
TOTAL	3 237				
TOTAL GENERAL	3 237				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	80				80
TOTAL	80				80
TOTAL GENERAL	80				80

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 900	1 900	
Autres immobilisations financières	3 851	3 851	
Clients douteux ou litigieux	95	95	
Autres créances clients	68 095	68 095	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	962	962	
Impôts sur les bénéfices	16 739	16 739	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 303	5 303	
Groupe et associés	95 000	95 000	
Débiteurs divers	2 706	2 706	
Charges constatées d'avance	3 861	3 861	
TOTAL	198 512	198 512	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 900		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 993	4 993		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 954	22 954		
Personnel et comptes rattachés	27 319	27 319		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 273	23 273		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 619	16 619		
Autres impôts taxes et assimilés	6 290	6 290		
Groupe et associés	40 586	40 586		
Autres dettes	969	969		
TOTAL	143 003	143 003		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 706
Total	2 706

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85
Emprunts et dettes financières diverses	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 345
Dettes fiscales et sociales	17 976
Autres dettes	969
Total	30 392

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 861
Total	3 861

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 920 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	131 178
Total	131 178

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.